



# TERR'INFOS

Journal d'information de la commune de Terres de Bord

## SOMMAIRE

Édito

Infos pratiques

Défendons nos libertés

Crise sanitaire : point de situation

Communication : site internet et  
Panneau Pocket

Commissions ouvertes

Serge Jeuffroy

Couleur à l'école

Remise des dictionnaires

Aire de jeux

État des lieux

Nouvel usage pour la mairie de Tostes

Indemnités des élus

État de la dette

Église

Expression de l'opposition

Don du sang

## ÉDITO DU MAIRE



Après le confinement du printemps dernier, l'épidémie de Covid19 nous rattrape plus forte que jamais. Le virus est maintenant sur tout le territoire et beaucoup plus présent dans notre département que lors de la première vague.

Les objectifs fixés par le gouvernement (descendre sous les 5000 nouveaux cas par jour) sont très ambitieux en seulement quatre semaines. Comme au premier confinement, il faut donc peut-être s'attendre à des prolongations et il est fort probable que nous restions plus longtemps sous le régime de la loi d'urgence sanitaire et de l'interdiction de circuler et de se réunir.

Ces réunions sont les maillons de notre vie sociale mais aussi d'une vie démocratique dynamique et participative. Nous avons prévu des rencontres avec des commissions municipales ouvertes, des groupes action projet avec des citoyens, tout ceci est impossible même si les principes ont été adoptés par le conseil municipal.

Vous direz qu'aujourd'hui, avec tous les programmes de visioconférence qui existent, la distance ne devrait pas nous empêcher de nous réunir. Nous y travaillons mais c'est un palliatif qui est loin d'être satisfaisant car tout le monde, au sein de la commune, n'a pas accès à ces moyens numériques. Lorsque tout est mis en place pour éviter les contacts physiques, comment faire pour qu'il y ait une réelle concertation pour la gestion du village ?

Nous espérons évidemment que la situation sanitaire ira en s'améliorant, qu'elle nous permettra bientôt de nous rassembler toutes et tous afin de tenir ces réunions d'informations et de décisions indispensables à une gestion démocratique. Mais au-delà de ce microcosme du village, la question touche à une liberté fondamentale de chaque citoyen-ne : la liberté de se rassembler. Difficile d'imaginer des élections, des débats, des manifestations sans aucun rassemblement... Que deviendrait un monde où cette interdiction de se rassembler deviendrait permanente ?

Nous ne remettons pas en cause la nécessité de contrôler la propagation d'un virus comme celui qui circule en ce moment ; préserver la santé du plus grand nombre est évidemment une priorité. Mais elle ne doit pas nous faire perdre de vue les enjeux démocratiques d'un confinement tel que nous le connaissons.

Malgré tout, vous le verrez tout au long de ce bulletin, nous vous proposons des solutions pour accompagner, aider et finalement sortir plus forts de ces crises. Vous pouvez compter sur nous !

En attendant le plaisir de nous retrouver, prenez soin de vous, de vos proches et soyons solidaires et unis face à l'adversité.

## INFOS PRATIQUES

### ASTREINTE

Nous rappelons le numéro d'astreinte à joindre en **cas de grande urgence** et en dehors des heures d'ouverture de la mairie :

**06 13 63 04 69**

Un élu vous répondra ou vous rappellera le plus vite possible. Si vous laissez un message à ce numéro, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées.

### PERMANENCES LE SAMEDI MATIN

Depuis le 5 septembre 2020 la mairie de Terres de Bord est ouverte le **samedi matin de 10h00 à midi**. Ce sont des élus qui vous y accueillent chaque samedi sauf les **26 décembre** et **2 janvier**.

## DÉFENDONS NOS LIBERTÉS

Samuel Paty est mort pour avoir voulu enseigner à ses élèves l'esprit critique, la diversité de points de vue et les notions essentielles de liberté d'opinion, d'expression et de conscience. Trois personnes ont été lâchement assassinées à Nice pour exercer leur liberté de croire et de pratiquer. Sans toutes ces valeurs, il n'y a pas d'État de droit. En ciblant cet enseignant et ces chrétiens, leurs assassins ont voulu s'attaquer au mot même de liberté, pierre angulaire de notre société.

Nous devons défendre sans relâche cette liberté d'expression. Elle autorise la critique d'une opinion, d'un courant de pensée, d'une religion, y compris à travers le blasphème. Elle implique donc d'accepter d'être choqué,

perturbé, voire offensé. Enseigner ces exigences est fondamental, et cette tragédie doit renforcer notre détermination à protéger la liberté d'expression sous toutes ses formes.

Cet acte ignoble d'un terroriste islamiste à Nice vise à atteindre nos principes de laïcité qui reconnaissent et défendent la liberté de culte. Face à un terrorisme qui cherche à diviser la communauté nationale, notre force sera l'unité de toutes et tous, quelles que soient nos convictions et croyances, autour de la défense de nos libertés et de notre Etat de droit.

Ces attaques nous mettent à nouveau à l'épreuve. Nous devons résister à la tentation de la division et de l'hostilité qui feraient le jeu de ceux qui commettent ou inspirent de tels actes.

Nous devons plus que jamais garder comme repères nos valeurs et principes, ceux de l'État de droit, de la justice, de la liberté et de l'égalité de tous et de toutes.

C'est la seule manière de répondre à la haine, à la violence et à la discrimination. Dans cette période d'instabilité et d'inquiétudes, le respect des droits humains doit plus que jamais rester notre boussole, même face aux attaques les plus odieuses.

**On ne combat pas la haine par la haine. On ne combat pas l'intolérance par plus d'intolérance. On en triomphe en garantissant le respect des droits de tous et de toutes. Les droits humains nous protègent. Protégeons-les.**

## CRISE SANITAIRE : POINT DE SITUATION

Suite aux décisions gouvernementales, le département de l'Eure est donc concerné par les mesures de confinement, pour l'instant jusqu'au 1er décembre.

### QUEL IMPACT SUR NOTRE QUOTIDIEN ?

**-Pour tous vos déplacements, vous devez vous munir d'attestations** que vous pouvez télécharger sur le site du ministère de l'Intérieur<sup>1</sup>. Vous pouvez aussi vous procurer en mairie l'attestation de déplacement dérogatoire, que nous vous avons par ailleurs distribué récemment.

-En dehors des déplacements jugés indispensables, il n'est **pas possible de se déplacer au-delà d'un kilomètre de son domicile, et pour une durée maximale d'une heure.**

**-Le port du masque est obligatoire dans toutes les communes de l'Eure** pour les personnes de 11 ans et plus. Ceux qui n'auraient pas encore eu le masque fourni par le département peuvent le demander auprès de la mairie.

-Les guichets des services publics restent ouverts, notamment La Poste. Les services de l'Agglo Seine Eure continuent de fonctionner, en accueil ou par téléphone, les déchetteries restent ouvertes.

-Les marchés de plein air demeurent, mais limités aux seuls stands à caractère alimentaire.

-Les commerces jugés indispensables (dont les commerces alimentaires) restent ouverts, les autres commerces sont fermés sauf pour leurs activités de vente à emporter, retrait de commande, livraison.

Renseignez-vous auprès de vos commerces habituels, ou consultez le listing établi par l'Agglo<sup>2</sup>.

Vous pouvez retrouver sur la place de la Haye Malherbe des commerces mobiles le soir du mardi au vendredi (pizza, burger, traiteur).

-Les lieux de cultes peuvent rester ouverts, sans cérémonies ni rassemblements.

### LES MESURES PRISES SPÉCIFIQUEMENT AU SEIN DE NOTRE COMMUNE

**-La mairie continue de vous accueillir** aux jours et horaires habituels dans le respect des gestes barrières, y compris la permanence des élus le samedi matin de 10h à 12h.

**-La municipalité de Terres de Bord et le Centre Communal d'Action Sociale sont à votre disposition** en cas de difficulté majeure. Nous avons contacté nos anciens et proposé des livraisons (courses, médicaments, masques du département) pour répondre à leurs besoins. **N'hésitez pas à informer la mairie de toute autre personne ayant besoin de notre intervention, y compris si vous devez rester chez vous en cas de test covid positif.**

**-Le Locavor de Surtauville** vous permet l'achat de nombreux produits locaux. Vous pouvez passer commande du samedi au mercredi sur le site<sup>3</sup>.

Les commandes sont à retirer le vendredi. **Nous avons mis en place une organisation d'aide à la commande et à la livraison** pour celles et ceux qui ne peuvent le faire eux-mêmes. N'hésitez pas à vous faire connaître en cas de besoin

- L'Agglo Seine-Eure a mis en place en partenariat avec les communes un **système d'aide aux entreprises en difficulté** du fait de la crise actuelle. Nous avons déjà aidé une entreprise de notre territoire.

1 : <https://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Attestations-de-deplacement>

2 : <https://www.agglo-seine-eure.fr/actualites/certains-commerçants-adaptent/>

3 : <https://locavor.fr/104-locavor-de-surtauville>

Si vous êtes concernés, faites-en la demande auprès de la mairie.

-Le salon de coiffure de Terres de Bord ayant dû fermer ses portes, nous suspendons son loyer le temps du confinement pour leur venir en aide.

-Les manifestations festives au sein du village n'ont pu et ne pourront se dérouler comme d'habitude et nous sommes les premiers à le déplorer. Nous sommes ainsi contraints de

remplacer le traditionnel repas des anciens en fin d'année par un colis festif pour tous nos aînés retraités. Nous vous informerons au fur et à mesure de toute nouvelle initiative qui sera mise en place.

En attendant, prenez soin de vous, de vos proches, et des autres.

COMMUNICATION

## SITE INTERNET ET BULLETIN MUNICIPAL, C'EST PARTI !

Le site internet

[www.terresdebord.fr](http://www.terresdebord.fr) ouvre !

Il sera enrichi au fur et à mesure pour que vous y trouviez tous les renseignements nécessaires. Il sera, en particulier un espace de **transparence** avec tous les comptes-rendus de conseils ou commissions.

N'hésitez pas à nous faire part de vos souhaits !

Avec une nouvelle charte graphique, le bulletin municipal **Terr'Infos** est lui aussi lancé. Il est indispensable que tous ceux qui ne maîtrisent pas internet puissent accéder à **l'information**.

Ces outils de communication sont réalisés par des élus et **ne coûtent donc rien** à la commune pour la conception. Les seuls frais sont l'hébergement du site (environ 60 € par an) et l'impression du bulletin.

## PANNEAUPOCKET AU SERVICE DES HABITANTS DE TERRES DE BORD

La mairie de la commune de Terres de Bord se rapproche de sa population grâce à **l'application gratuite PanneauPocket**. Ce système simple et efficace **prévient instantanément les citoyens** par notification sur les **smartphones** et **tablettes des alertes** et des **informations de leur commune**.

### A QUOI SERT PANNEAUPOCKET ?

Alertes préfecture, alertes météo, coupures réseau, travaux sur la voirie, événements de la vie quotidienne et prochaines manifestations ... depuis chez eux ou en déplacement, au travail ou en congés, les habitants restent connectés à l'actualité de leur commune, des communes voisines, de leurs lieux de vacances favoris...

## COMMISSIONS OUVERTES

Le conseil municipal du 12 octobre dernier a voté le **règlement intérieur** du conseil municipal. Ce document obligatoire depuis la fusion n'existait pas. Il précise en particulier le droit d'expression de l'opposition dans les publications municipales. Une partie du bulletin sera donc réservé au groupe d'opposition ainsi qu'une page du site internet.

Ce même règlement met en place des **commissions ouvertes** à la **population** :

- **Nature** : Environnement, les espaces verts, les chemins ruraux, l'urbanisme, la mobilité.
- **Vie Sociale** : L'enfance, la jeunesse, l'éducation, les aînés, le service à la personne, les actions culturelles.
- **Animation** : La fête des voisins, la vie associative, les festivités au Village.
- **Patrimoine** : L'histoire du Village, le Château, les Eglises, les Mairies.
- **Gestion-Administration** : acteurs économiques, finances, communication.

**L'inscription** à ces commissions sera ouverte en **début d'année 2021**, elles se réuniront **si la crise sanitaire le permet**. Nous reviendrons vers vous pour en préciser le fonctionnement et vous donner les dates d'inscription.



**SIMPLE ET GRATUIT**  
Testez vous-même!

- 1 Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur **AppStore** ou **PlayStore**
- 2 Ouvrez PanneauPocket et désignez ensuite votre Commune en favorisant en cliquant sur le cœur situé à côté de son nom.

**Pas besoin de créer un compte !**

Félicitations, vous recevrez désormais des notifications de votre Commune en cas d'alertes ou d'informations.

**BONNE UTILISATION !**

Download on the App Store | GET IT ON Google Play | Install on the AppGallery

MERCI DE NE PAS ME JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE !

PanneauPocket regroupe sur une seule et unique application les entités qui font partie de l'écosystème de l'administré. Ainsi, le citoyen met en favoris les communes, intercommunalités, écoles, gendarmeries qui l'intéresse et est tenu informé en temps réel par le biais d'une seule interface.

### UNE APPLICATION SIMPLE ET ENGAGÉE

Depuis 2017, l'application 100% française est utilisée par plus de 2800 communes et 29 intercommunalités.

**Accessible à tous gratuitement**, l'application ne nécessite ni création de compte ni aucunes autres données personnelles du citoyen. Sans publicité, quelques secondes suffisent pour installer PanneauPocket et mettre en favoris une ou plusieurs communes. Désormais, informations et alertes sont à portée de mains.

## DÉCÈS DE M. SERGE JEUFFROY

Président des Anciens Combattants de Terres de Bord

Né le 1 Novembre 1934 à Louviers et décédé le 23 Août 2020 dans sa 86<sup>ème</sup> année.

Serge était titulaire de:

- la croix du combattant d'Algérie
- la médaille de reconnaissance de la nation agrafe Algérie
- la médaille commémorative agrafe Maroc

Serge adhère à l'association en 1992 dont il est devenu président

et dans le cadre de son engagement il a été décoré de:

- la médaille du mérite fédéral en 2001
- le médaille de fidélité en 2007

Monsieur le Maire de Terres de Bord et le conseil municipal présentent à toute la famille leurs sincères condoléances.

## DE LA COULEUR POUR L'ÉCOLE

La commune louait 3 photocopieurs d'occasion : un noir et blanc dans la mairie de Tostes, un couleur à Montauve et un noir et blanc à l'école. Dès notre arrivée, nous avons résilié les contrats du copieur et des abon-

nements téléphoniques et Internet de la mairie de Tostes.

Nous avons renégocié le contrat de location des copieurs et le fait d'en supprimer un nous permet d'équiper la mairie de Terres de Bord et l'école de deux copieurs neufs et en couleur. Les enseignantes et les enfants vont

donc disposer de documents couleurs après les vacances d'automne pour un coût identique à l'euro prêt au précédent contrat de location.



## REMISE DES DICTIONNAIRES



Le samedi 17 octobre matin, M. le Maire et plusieurs conseillers ont reçu les anciens CM2 de Mme Pardo ainsi que leurs parents. Une cérémonie en toute intimité, permettant aux nouveaux collégiens de recevoir le dictionnaire offert par la mairie.

A cette occasion M. le Maire a pris la parole puis Mme Pardo, la directrice de l'école, a procédé à la distribution des dictionnaires en

faisant des petites devinettes pour appeler les élèves, se remémorant ainsi les petites caractéristiques de chacun.

Enfin, autour du verre de l'amitié, les professeurs des écoles ont pu s'adonner à une séance de dédicaces improvisée.

## AIRE DE JEUX DE L'ÉCOLE, OÙ EN EST-ON ?

Une convention de financement entre l'Association de parents d'élèves, la commune et la Caisse d'Allocations Familiales avait été signée par l'ancienne municipalité pour l'installation d'une aire de jeux à l'école.

Le matériel a été commandé par la commune avant le second tour des élections municipales et la pose a débuté juste avant les élections.

Les jeux commandés ne correspondent malheureusement pas au public visé. Par exemple, la plus grande structure est agréée

pour les 2 à 7 ans, d'autres pour 3 à 9ans et une à partir de 2 ans.

Dans une école, il y a des enfants de 3 à 11 ans... Comment faire pour assurer la sécurité et surveiller sans que des enfants de plus de 7 ans n'aillent sur une structure ?

Les services de la commune ont commencé la pose mais n'ont ni les compétences ni le matériel pour assurer une telle installation. Rappelons qu'une aire de jeux pour enfants doit être vérifiée



chaque année par un organisme extérieur.

Nous héritons d'une situation compliquée qui est en passe d'être débloquée. Pendant les vacances d'automne, les dalles béton ont été terminées puis le sol amortissant a été posé partiellement. Il manquait des dalles amortissantes dans la commande...

Dès que les travaux seront terminés, nous ferons contrôler l'installation puis nous conventionnerons avec l'école et le centre de loisirs pour bien préciser les règles d'utilisation et de surveillance.

## ÉTAT DES LIEUX

Depuis le 4 juillet nous sommes au travail. Nous avons trouvé une **situation très difficile**. Outre la crise du Covid qui bloque beaucoup de rencontres et limite la vie sociale, nous avons découvert une **commune qui n'investit plus** depuis de nombreuses années dans son patrimoine.

Les bâtiments communaux sont en mauvais état, en particulier l'église de Montaure dont la toiture fuit ainsi que la mairie de Montaure dont la façade et une cheminée vont nécessiter des travaux pour assurer un accès sans danger au public.

Les véhicules de la commune, peu ou mal entretenus, posent problème. Un véhicule est à changer, il ne passe plus le contrôle technique. Le tracteur est inutilisable, aucun agent n'a les permis nécessaires à sa conduite avec remorque.

Les agents du service technique n'ont que très peu de matériel, souvent en mauvais état et travaillent dans des conditions extrêmement précaires.

Il nous faut donc dans un premier temps **répondre aux urgences** pour **améliorer l'efficacité des services** et **préserver le patrimoine communal**.

Malgré toutes ces difficultés, nous avançons et nous vous informerons des premiers résultats concrets dans les bulletins suivants et au moment de l'**élaboration du budget 2021**.

## TOSTES, LA MAIRIE UTILISÉE PAR UNE ASSOCIATION

Les locaux de la mairie de Tostes ont été mis à disposition de l'association Music'arts qui peut ainsi regrouper toutes ses activités en un seul lieu.

Pour toutes vos démarches, vous devez donc vous rendre à la mairie de Terres de Bord 144, rue du 8 mai 1945 à Montaure.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, appelez le 02.32.50.63.19 nous viendrons à votre rencontre. Malgré la fusion, le service public reste présent sur tout le territoire communal !



## INDEMNITÉS DES ÉLUS, ENGAGEMENT TENU !

Le conseil municipal du 13 juillet a fixé les indemnités des élus comme suit. Pour **information** et en **toute transparence** nous communiquons également les indemnités versées par l'Agglomération Seine-Eure. Les montants donnés sont nets et par mois.

Nous avons proposé aux conseillers municipaux d'opposition de les indemniser également (environ 40,00 € /mois chacun). Ils ont refusé et souhaité que cette indemnité soit reversée dans le budget communal. Le **coût total des indemnités** des élus est donc de **26 789,40 €** pour la commune par an

(montant brut). Pour mémoire, au mandat précédent, il était de 56 000 €.

**Les indemnités des élus ont donc bien été divisées par plus de 2.**

NOM	Indemnité Commune	Indemnité Agglomération	TOTAL /mois
Patrice PHILIPPE Maire	706,51	209,33	915,84
Nicole LABICHE 1 <sup>er</sup> adjointe	87,46	433,37	520,83
Marie-Josée DUE, Jean-Félix WAWRZYNIAK, Stéphane ROUSE, Claire BAGLAN, Fabrice AUTECHAUD, Jacques VIEL, Marianne JACQUES, Fabrice LAGOUANELLE, Christophe BILOE, Orlane MAILLARD, Gipsy LACAÏLLE, Jean-Daniel LOMENEDE, Noémie WEZEL	87,46	0,00	87,46

## ÉTAT DE LA DETTE 2020

A fin 2020, la commune se retrouve avec un **endettement de 383 000 euros** sur 4 emprunts dont 3 relevant de l'ancienne commune de Tostes, représentant près de 50 % de l'endettement total.

Ces emprunts ont été sollicités en 2002, 2006, 2007 et 2016 à des taux pour la plupart supérieurs au taux du marché actuel allant pour l'un d'entre eux à 5,80 %.

Sur cet emprunt qui était le plus

important pour la commune de Tostes, des rejets d'échéance ont eu lieu en 2014 et 2015. En 2016, l'échéance a été réglée avec retard entraînant des frais de 87,89 € pour lesquels la commune en l'absence de trésorerie a sollicité l'exonération au titre de bien public.

Début 2016, toujours sur cet emprunt, une demande de renégociation a été refusée probablement au motif de la crédibilité de la solvabilité de la commune.

Actuellement, nous préparons un

**regroupement de ces emprunts** et une **renégociation des taux** eu égard au marché actuel inférieur à 1 % afin de **diminuer nos charges financières** qui s'élèvent à ce jour à 18 000 € par an.



## ÉGLISE DE MONTAURE, MONUMENT À PRÉSERVER

L'église de Montaure est inscrite au patrimoine des monuments historiques. Elle n'a pas été classée en raison des travaux effectués sur le clocher qui ont dénaturé cet ouvrage du 11ème siècle.

Nous avons été alertés sur le fait qu'il pleuvait dans l'église. Une visite de l'ingénieur des bâtiments de France a permis de constater que la toiture est abîmée en plusieurs endroits. Il faut donc intervenir en urgence pour faire des réparations temporaires et mettre le bâtiment hors d'eau. Des devis sont en cours, des demandes de subventions suivront.



Malheureusement ces travaux d'urgence ne sont pas suffisants et c'est une réfection complète de la toiture qu'il faut envisager. Nous travaillons donc dès maintenant avec l'agglomération sur ce dossier lourd à monter et à financer.

## NOUVEAU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)** de la commune a un nouveau conseil d'administration

Le conseil d'administration a commencé ses travaux, et nous reviendrons prochainement vers vous pour vous communiquer le fonctionnement et les actions du CCAS, et les modalités pour le solliciter.

D'ici là, vous pouvez contacter en cas de besoin le CCAS par l'intermédiaire du secrétariat de la mairie.



## L'OPPOSITION S'EXPRIME

A vous toutes et tous, merci de nous avoir apporté vos suffrages; minoritaires mais représentatifs de près de 50% des votants, nous sommes attentifs à ce que votre voix soit entendue.

100 jours viennent de s'écouler depuis le 4 juillet. La communication est en berne en attendant le site internet, l'affichage dans les panneaux est aléatoire, l'information à la demande par courriel irrégulière. Les commissions municipales ne se sont jamais réunies. Comme prévu dans le bulletin spécial de juillet, les projets démarreront en 2021... si la COVID le permet.

Les 100 premiers jours donnent l'orientation générale du mandat. Jusqu'ici, de nombreux règlements, chartes et documents administratifs ont été votés sans que la minorité municipale ait pu participer à leur élaboration. Il semble que l'action soit en marche forcée au détriment de la démocratie locale.

Qui pour rappeler l'importance des valeurs républicaines laïques? Un grand silence communal a entouré l'attentat contre un professeur qui méritait bien un hommage.

La 2ème vague COVID est là. En juin, dans son dernier tract électoral, l'équipe Philippe / Labiche nous a assuré « être prête ». Qu'en est-il de la distribution des masques restant en mairie, des producteurs locaux, de l'assistance aux personnes ?..

Enfin, merci à nos colistiers de leur engagement pour l'avenir de TdB.

## DON DU SANG

### DES RÉSERVES DE SANG TRÈS FAIBLES

L'Établissement français du sang alerte sur le **niveau très faible** des réserves de sang et a lancé un appel solennel à la **mobilisation de tous**.



Malgré les mesures de confinement, les citoyens sont autorisés à se déplacer pour aller donner leur sang, leur plasma ou leurs plaquettes, sous réserve de remplir l'attestation officielle de déplacement dérogatoire ou une déclaration sur l'honneur indiquant qu'ils vont donner leur sang, au motif de l'assistance aux personnes vulnérables.

### LE CALENDRIER DES COLLECTES À VENIR PRÈS DE TERRES DE BORD

Mercredi 18 novembre 2020 : Collecte à Martot à la salle des fêtes rue de la mairie 15h-19h30

Mardi 24 novembre 2020 : Collecte à Elbeuf à l'espace Franklin 10h-13h, 15h-18h30

Mercredi 25 novembre 2020 : Collecte à Incarville à la salle des fêtes rue de Louviers 15h-19h

Lundi 21 décembre 2020 : Collecte à La Haye Malherbe à la salle des fêtes 15h-19h30

Plus d'informations

<https://dondesang.efs.sante.fr/>